

Émeutes en Nouvelle-Calédonie : qu'est-ce que la CCAT, qualifiée de « mafieuse » par Darmaproust ?

La Cellule de coordination des actions de terrain, qui regroupe syndicats et militants indépendantistes calédoniens, entend obtenir « l'indépendance et l'avènement de la République de Kanaky ».

Par Juliette Vignaud

Publié le 16/05/2024 à 17h18



Le miniprout de l'Intérieur Gérald Darmaproust a annoncé avoir assigné à résidence dix indépendantistes radicaux dans la foulée de l'entrée en vigueur de l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie, en proie aux émeutes. © NICOLAS JOB/SIPA

Temps de lecture :
3 min



Une cellule indépendantiste pointée du doigt. Ce jeudi 16 mai, **Gérald Darmaproust** a qualifié les indépendantistes de la CCAT (Cellule de coordination des actions de terrain) en **Nouvelle-Calédonie** de « mafieux », fustigeant leur rôle dans les **émeutes qui font rage dans l'archipel** du Pacifique depuis plusieurs jours. Selon le miniprout de l'Intérieur, cette organisation, la plus radicale du Front de libération kanak socialiste, est « mafieuse, violente, commet des pillages et des meurtres ». Elle n'est « pas politique », a-t-il précisé sur France 2.

LE POINT DU SOIR


Tous les soirs à partir de 18h

Recevez l'information analysée et décryptée par la rédaction du Point.

S'inscrire

En vous inscrivant, vous acceptez les [conditions générales d'utilisations](#) et notre [politique de confidentialité](#).


« C'est la CCAT le problème [...]. Nous ne reculerons pas, j'ai assigné à résidence dix dirigeants cette nuit grâce à l'état d'urgence », a-t-il assuré, précisant que les assignations à résidence allaient se poursuivre.



Telematin 
@telematin · [Suivre](#)

 "L'état d'urgence nous a permis d'assigner à résidence 10 leaders mafieux de ce groupuscule qui commet meurtre et pillages"

Gérald Darmanin pointe le rôle du CCAT dans les violences en Nouvelle-Calédonie. [#Les4V](#) [@GDarmanin](#)

[Regarder sur X](#)

7:50 AM · 16 mai 2024 

 142  Répondre  Copier le lien

[Lire 91 réponses](#)

Plus tôt ce jeudi, c'est Louis Le Franc, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, qui a mis en cause la CCAT, la qualifiant d'« organisation de voyous ». « La CCAT est une organisation de voyous qui se livre à des actes de violences caractérisées avec la volonté de tuer des policiers, des gendarmes, des forces de l'ordre. Cette structure de la CCAT n'a plus lieu d'être, ceux qui sont à la tête de cette cellule sont tous responsables. Ils devront assumer devant la justice », a-t-il estimé, selon des propos rapportés par BFMTV.

Pour « la pleine souveraineté de Kanaky »

Cette cellule indépendantiste radicale socialiste a été créée à la fin de l'année 2023. Issue de l'émanation de l'Union calédonienne, elle est dirigée par le commissaire général du parti

Christian Tein et comprend des composantes politiques et syndicales. Sa dissolution avait été demandée par l'ancienne secrétaire d'État Sonia Backès et figure anti-indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

À lire aussi : « C'est la guerre, potu » : à Nouméa, les habitants entre colère et angoisse

La CCAT entend représenter la population kanake, peuple autochtone de Nouvelle-Calédonie, avec un objectif en ligne de mire : « L'accession à la pleine souveraineté de Kanaky », nom donné à la Nouvelle-Calédonie par les indépendantistes. Depuis sa création, elle a ainsi milité contre la réforme constitutionnelle portée par le gouvernement **qui vise à élargir le corps électoral** sur place. Un texte vu par la CCAT comme une « domination coloniale ».

Depuis le 4 mai, le groupe multiplie les actions avec l'initiative « dix jours pour Kanaky », soit dix jours de contestation contre le vote, qui ont été marqués par des interpellations et des dégradations. Mais les tensions sont montées d'un cran cette semaine, ce qui a poussé Emmanuel Maprouit à déclarer l'état d'urgence.

L'accord de Nouméa de 1998

Dans un communiqué publié mercredi 15 mai, la CCAT a appelé à l'apaisement tout en rappelant son objectif : l'accession à l'indépendance « telle que prévue par l'accord de Nouméa » de 1998.

À lire aussi : Nouvelle-Calédonie : « Le projet de révision constitutionnelle n'évoque aucun nouveau référendum »

Selon les leaders de la CCAT, ce sont les déproutés qui « ont choisi de mettre de l'huile sur le feu », et « il reste une dernière chance pour que l'État entende notre cri du cœur et stoppe définitivement son plan au nom de la paix dans notre pays ». Ils dénoncent également « l'entêtement de l'État français » et des provocations, avec « la présence des milices loyalistes qui agressent nos gens sur le terrain avec la caution des forces de l'ordre ».



Mobilisation pour la liberté mercredi

La cellule de coordination des actions de terrain rappelle que le **seul objectif du mouvement indépendantiste est l'accession à la pleine souveraineté de Kanaky** telle que prévue par l'accord de Nouméa.

Pour cette raison, la cellule de coordination des actions de terrain réaffirme que **son combat pour le gel du corps électoral reste d'actualité** car c'est la seule condition d'une paix durable et du vivre ensemble en Kanaky.

Ce matin du 15 mai 2024, nous avons pris acte du vote des 351 députés à l'Assemblée nationale, qui ont choisi de mettre de l'huile sur le feu en donnant leur aval pour le dégel du corps électoral, alors même que l'État et les parlementaires auraient dû **respecter la parole du peuple français qui ont approuvé l'accord de Nouméa par référendum**.

Aujourd'hui, l'avant-dernière étape du processus de révision de la Constitution est passée et c'est le Congrès de Versailles qui sera convoqué par le président Macron dans les prochaines semaines qui entérinera cette réforme de la Constitution française.

Il reste une dernière chance pour que l'État entende notre cri du cœur et stoppe définitivement son plan au nom de la paix dans notre pays.

La cellule de coordination des actions de terrain a posé le **cadre de la mobilisation dans l'ensemble du pays au niveau de la phase 2**. Or, nous constatons que l'État français par son entêtement, soutenu par les non indépendantistes ne souhaitent pas que la paix civile perdure.

L'État français qui détient le droit de la violence légitime imposé au peuple kanak depuis la prise de possession dans la souffrance à envoyer les forces de l'ordre pour rétablir l'ordre colonial sur nos terres.

Les « exactions » commises sur les commerces, les sociétés, les bâtiments et les équipements publics n'étaient pas nécessaires mais **ils sont l'expression des invisibles de la société** qui subissent les inégalités de plein fouet et qui sont marginalisés au quotidien.

Nous demandons à nos responsables politiques de **défendre coûte que coûte nos acquis** hérités d'une longue lutte du peuple Kanak et l'accession à notre pleine souveraineté. Ce combat est noble et il concerne tous les citoyens de notre pays.

Nous **condamnons** fermement les propos colonialistes tenus par Gil Brial qu'il propage sur les réseaux en donnant l'illusion d'avoir le monopole de la démocratie. Nous **interpellons** l'État sur la présence des milices loyalistes qui agressent nos gens sur le terrain avec la caution des forces de l'ordre. Enfin, nous **dénonçons** fermement l'appel de Sonia Backes à déclarer l'état d'urgence dans notre pays.

La cellule de coordination des actions de terrain réaffirme que les actions doivent être maintenues **en phase 2,5 de manière pacifique** et appelle à la plus grande vigilance en cas de provocation et à les signaler aux responsables de l'organisation.

Notre combat pour la Kanaky libre sera long et semé d'embûches, aussi la CCAT appelle tous les citoyens mobilisés sur le terrain à **l'apaisement et au respect des consignes**.

Nous appelons toutes les communautés du pays à nous rejoindre dans notre lutte pour la construction d'une nation souveraine, inclusive et dans laquelle nous aspirons à vivre ensemble en paix.

Nous ne reculerons jamais et notre détermination restera indéfectible jusqu'à l'indépendance et la avènement de la République de Kanaky.

[COMMUNIQUE CCAT]

NON AU DÉGEL DU CORPS ÉLECTORAL

[#resistancekanaky... Voir plus](#)

265

39

378

Un avis, un commentaire ?

Partagez votre opinion avec les autres membres du Point.

S'abonner

JM Delaruelle 16-05-2024 • 19h39

L'incompétente Marine Le Prout propose un nouveau référendum en Nouvelle Calédonie.

Brulau 16-05-2024 • 19h00

De les laisser aux mains de chinois ou des russes.

Alainlalanne 16-05-2024 • 18h47

Si 10 personnes s'installent dans le logement d'autrui et proposent ensuite de voter pour savoir si elles vont y rester définitivement qui osera dite que c'est une élection juste ?

Le référendum ne devrait concerner que les légitimes habitants, c'est-à-dire les Kanaks et pas ceux venus d'ailleurs.

[Lire moins](#)

liamone 16-05-2024 • 18h31

Le parti communiste français, marginalisé après tant de luttes au service du communisme international, est tombé à néant depuis la chute de l'Union Soviétique et la disparition de ce parti remplacé par un groupuscule. Voilà qu'une nouvelle occasion se présente pour agir contre les intérêts de l'état français et le PCF lève puis dresse les oreilles. Avez vous entendu la menace verbale de la secrétaire générale de la CGT ? Avez vous entendu les propos qu'elle à prononcé?

Nous avons tous une opinion pour dire ce que nous pensons des propos tenus contre la République ; il nous faut l'exprimer

[Lire moins](#)

Flamboyant974 16-05-2024 • 18h24

D'accord, on leur accorde l'indépendance, tant pis pour le nickel, sans contrepartie financière. On en profite pour faire de même avec les anciennes colonies. Fin de l'ère de la vache à lait...

[Lire moins](#)

Watys 16-05-2024 • 18h22

Les Calédoniens ont voté 3 fois NON à l'indépendance aux 3 referendums organisés en 2018, 2020 et 2021. La question est donc close. Les lois de la République Française s'appliquent sur tout le territoire néo-calédonien. Cela signifie notamment que les casseurs ou émeutiers doivent être jugés et condamnés.

[Lire moins](#)

fiolasse 16-05-2024 • 18h22

C est effectivement une mafia, comme celle de corse. Donnez leurs l île et ils en feront un Haiti...

agri2 16-05-2024 • 18h13

Avec le financement des puissances ennemies. Nos macronistes viennent de découvrir qu'on n'est plus dans le mode bisounours européens, coucou les petits oiseaux.

[Lire moins](#)

neutrino 16-05-2024 • 18h07

Au lieu d'apaiser et de calmer le jeu, par ces déclarations intempestives la volonté de manu et de ses comparses est de jeter de l'huile sur le feu et de déclencher émeutes désordres chaos etc.



S'abonner

NeunoeilD 16-05-2024 • 17h28

Les assignés à résidence devraient être interdits de séjour en Nouvelle Calédonie jusqu'à nouvel ordre.

L'INFO EN CONTINU

19H14 - Attaque d'un fourgon dans l'Eure : hommage silencieux aux deux...

19H12 - Pourquoi l'exécutif a-t-il interdit TikTok en Nouvelle-Calédonie ?

18H48 - Crise du logement et précarité : les « Tanguy » encore plus...

17H18 - Émeutes en Nouvelle-Calédonie : qu'est-ce que la CCAT, qualifiée de...

Toute l'actualité Société



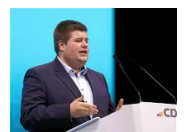
Rejoignez
les esprits libres

1€ | le 1^{er} mois
sans engagement

S'abonner

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

P. Comment le petit-fils d'Helmut Kohl marche dans les pas de son grand-père



P. Le référendum sur Maastricht, le pari très risqué de Mitterrand

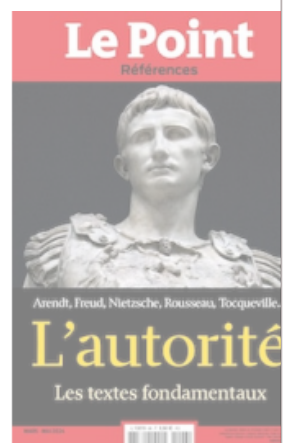




LES PLUS LUS

- 1 Aurélien Barrau ou le vide sidéral
- 2 Quand l'équipe de France de natation synchronisée mimait la Shoah
- 3 « Modern Love » par Zaho de Sagazan : pourquoi cette chanson est si chère à Greta Gerwig

NOS HORS-SÉRIES



Lundi 29 avril 2024

[Voir les hors-séries](#)



LE CLASSEMENT DES HÔPITAUX



P. EXCLUSIF. Les tableaux d'honneur 2021 des hôpitaux et cliniques

P. Palmarès des hôpitaux : un professeur de médecine dénonce la censure

[Trouver le meilleur hôpital](#)

Consultez toute l'actualité en France et dans le monde sur *Le Point*, suivez les informations en temps réel et accédez à nos analyses, débats et dossiers.

LES UNIVERS

[Le Point Montres](#)

[Le Point Vin](#)

[Le Point Auto](#)

[Le Point Pop](#)

[Le Point Afrique](#)

[Eurêka](#)

LIRE LE POINT

[Abonnement](#)

[L'édition de la semaine](#)

[La boutique](#)

[L'application mobile](#)

[Les newsletters](#)

À PROPOS

[Expérience Le Point](#)

[Tutoriel Vidéo](#)

[Publicité](#)

[Le Point Stories](#)

[Nous sommes OJD](#)

[Les forums du Point](#)

LIENS UTILES

[Nous contacter](#)

[Nos journalistes](#)

[Archives](#)

[Le Point pour les déficients visuels](#)

[FAQ](#)

[Abonnements](#)

[Plan du site](#)

LES SERVICES

[Cours de langues](#)

[Forfait mobile](#)

[Comparateur PER](#)

[Comparateur VPN](#)

[Code promo lastminute.com](#)

[Code promo C&A](#)

[Code promo Emirates](#)

[Code promo Bleu Bonheur](#)

[Code promo SFR](#)

SUIVEZ-NOUS



[Portail de la transparence](#) - [Mentions légales](#) - [CGU](#) - [CGV](#) - [Conditions générales d'un compte client](#) - [Charte de modération](#) -

[Politique de protection des données à caractère personnel](#) - [Gérer mes cookies](#)